

## Procédure de certification des services

# Coûts Cycle d'audit

La procédure de certification est divisée en trois phases. Les coûts sont répartis et facturés en conséquence.

**La phase 1** comprend l'inscription et l'accès aux documents, le contrôle des documents et l'audit sur place pour la certification initiale ensemble (année 0). Après l'inscription, le service reçoit, après paiement de la première tranche, le login pour accéder aux documents de certification et pour télécharger les documents nécessaires du service.

Dès que le contrôle des documents commence, l'étape suivante de l'audit démarre et se termine par la décision de certification. Le certificat est délivré une fois la certification réussie.

**La phase 2** comprend trois maintiens répartis sur quatre ans (années 1 à 4). Le montant est facturé avec une contribution annuelle.

**La phase 3** se termine par la recertification et le renouvellement du certificat en année 5.

Coût total de la certification (2025)		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3 (université)
<b>Phase 1:</b>	<b>Première certification</b>	<b>CHF 9'900</b>	<b>CHF 16'900</b>	<b>CHF 23'900</b>
	Inscription et accès aux documents de certification	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000
	Examen des documents après la première et la deuxième Auto-évaluation* Planification et réalisation de l'audit Rapport d'audit et décision de certification	CHF 7'900	CHF 14'900	CHF 21'900
	Certificat et publication sur le site web de la SPSA-FSPA	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000
<b>Phase 2:</b>	<b>Maintien</b>	<b>CHF 9'600</b>	<b>CHF 9'600</b>	<b>CHF 9'600</b>
	Contribution annuelle: - maintien 1 : questionnaire - maintien 2 : audit rapide sur place - maintien 3: auto-évaluation et contrôle des documents en préparation à la recertification	CHF 2'400	CHF 2'400	CHF 2'400
<b>Phase 3:</b>	<b>Recertification</b>	<b>CHF 7'900</b>	<b>CHF 12'900</b>	<b>CHF 18'900</b>
	Recertification (année 5 automne) Nouvelle auto-évaluation et contrôle des documents ** Audit sur place analogue à la première certification Renouvellement du certificat et mise à jour de la publication sur le site web de la SPSA-FSPA			

\* Le prix comprend au maximum 2 tours d'évaluation (pour chaque tour d'évaluation supplémentaire, facturera CHF 500 - CHF 1'000 de plus)

\*\* Le prix comprend 1 tour d'évaluation (pour chaque tour d'évaluation supplémentaire, 500 à 1000 CHF seront facturés en plus).

La catégorie de certification est basée sur le nombre de services et de sites ainsi que sur le nombre annuel d'anesthésies. Elle est déterminée dans le cadre des réunions préliminaires. Si vous souhaitez obtenir des informations détaillées sur les définitions qui servent de base aux calculs, contactez-nous : [acert@spsa-fspa.ch](mailto:acert@spsa-fspa.ch)